

PSE Airbus Defence & Space

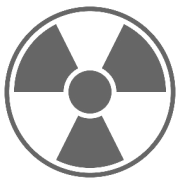
C'est reparti comme en 14 !



Comme en 2014, une Direction orwellienne a décidé d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE). Celui-ci va entraîner la **disparition de 388 postes** sur les sites d'Elancourt, Bezons et Toulouse. Comme en 2014, l'entreprise n'en a pas besoin et ce sont les salariés qui paieront le prix fort !

La CGT a fermement rejeté ce PSE lors des différents CSE (Comité Economique et Social central et établissements) et revendique que les départs aidés des salariés soient tous compensés par des embauches. [Retrouvez ici l'avis complet de la CGT exprimé en CSE.](#)

Un PSE dangereux pour les salariés



Cette situation n'est pas inédite. Elle a été vécue durement lors du précédent PSE de 2014. La charge de travail était comme aujourd'hui importante et en forte augmentation. Certains salariés étaient partis très rapidement de l'entreprise dans le cadre du PSE et ils n'avaient pour beaucoup pas eu le temps de transmettre leurs connaissances.

Leurs collègues avaient dû reprendre leurs activités alors même que les projets étaient déjà sous tension. Les gains de contrats et les nouveaux projets avaient nécessité l'embauche rapide de nombreux salariés. Le suivi et la formation de ces nouveaux salariés s'étaient alors ajoutés à la charge de travail déjà très importante. Dans certaines équipes, la situation avait mis en difficulté de nombreux collègues. Beaucoup de ces collègues avaient alors été victimes d'épuisements professionnels avérés.

En 2021, les mêmes causes produiront malheureusement les mêmes effets. Avec le départ anticipé et rapide de salariés expérimentés, les collègues qui resteront devront assumer plus de travail sur leurs épaules sans avoir l'expérience des partants. Ils subiront **une pression accrue au travail.**

Airbus n'assume pas sa responsabilité sociale



Le site de Bezons, en région parisienne, est particulièrement touché avec près de 20% de ses effectifs supprimés. Déjà assommés par leur intégration dans l'entreprise en 2018, c'est la double peine pour eux !

Le PSE fait peser sur certains salariés la menace de licenciements économiques.

Les contrats de sous-traitance et des intérimaires sont également arrêtés brusquement. Ce sont eux, les premières victimes de ce PSE, qui se retrouvent bien souvent en activité partielle dans un contexte de crise sociale où le chômage est en forte augmentation. La Direction doit assumer sa responsabilité sociale et reconnaître la bonne santé de l'entreprise. Elle pourrait ainsi conserver les salariés dans ses effectifs, les sous-traitants et les intérimaires et effectuer un recrutement nécessaire. Cela permettrait de ne pas alourdir le bilan social de la crise sanitaire.

Un plan injustifié



Dans le cadre de la procédure sociale, *les experts* consultés n'ont, pas plus que les élus CGT, compris les justifications économiques à ce soi-disant « plan d'adaptation », démarré dans l'urgence fin

juillet 2020 sous cette forme juridique permettant ainsi les licenciements économiques. Nous ne sommes touchés qu'à la marge par la crise sanitaire qui secoue le monde et notre entreprise continue à être très compétitive : la preuve, le gain de nombreux contrats depuis le début de l'année. Et aucune prévision de baisse de charge de travail ne permet d'expliquer le besoin de diminuer ainsi l'effectif de près de 7%.

Les chiffres économiques détaillés ont été analysés par la CGT [ici](#). Mais avec une trésorerie en amélioration, les difficultés financières affichées depuis quelques années ne sont que le reflet d'incertitudes de quelques programmes (A400M par exemple).

Notre entreprise est solide !

Le spatial se porte bien !



En 2019, l'ESA a augmenté son budget de 20% et la France a décidé de renforcer la défense spatiale.

Malgré la crise COVID-19, l'industrie du spatial et de la défense se porte bien. Nos clients étatiques et institutionnels (CNES, ESA, DGA...) nous apportent leur soutien, en maintenant, voire en anticipant certains contrats. Dans le même temps, la Direction d'ADS met le pied sur le frein !

Notre priorité ? Être disponibles pour tous, à tout moment !

Contactez-nous en région parisienne cgt_elt@airbus.com ou sur Toulouse cgt_tlse@airbus.com